



Volontariat

Octobre-Novembre-Décembre 2013

VOL. XXXIV N°. 4

PERIODIQUE TRIMESTRIEL PUBLIE A PONDICHERY

AGREATION : P 204142
EDITEUR RESPONSABLE:
Belgique : J. Magnée
Thier de la Fontaine - 67
4000 Liège Dépôt : Liège X



Site Internet: www.volontariat-inde.org
E-mail Pondichéry: volont@volontariat.in
E-mail Navin: volontnavin@volontariat.in
E-mail Shanti: ateliershanti@volontariat.in
Page Facebook: www.facebook.com/volontariat

BOOK-POST

BY AIR-MAIL

| |
|-----------------|
| BELGIQUE-BELGIE |
| P.P. |
| LIEGE X |
| 9 / 561 |

Editorial

Amies, amis,

Les pages de 2013 sont quasi toutes tournées et l'horizon de 2014 se profile avec son paquet d'espoir et de projets.

Il m'incombe une tâche agréable: celle de vous présenter nos vœux, les petits, les jeunes, les moins jeunes, tous ensemble, nous vous disons: BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

Je désire aussi vous donner un reflet de 2013 et, comme chaque année, je me demande: comment faire pour que ce ne soit pas trop long ni fastidieux à lire? Oui il y a chaque jour de beaux sourires mais aussi de lourdes épreuves.

La faute en est à notre principe - laisser la porte ouverte - ah! si nous étions orientés uniquement sur un seul programme, que ce serait plus facile! NON nous voulons toujours laisser la porte ouverte à chacun qui est dans le besoin, alors essayons encore et encore avec les moyens du bord!

QUI dit que l'Inde s'en sort? Hé! Oui, il y a maintenant une classe moyenne, mais dire qu'il y a moins de pauvres.....ce serait une erreur.

Et cette modernité n'apporte pas que des choses positives, le nombre de jeunes étudiants qui sont maintenant dans " l'avoir" plutôt que dans "l'être", ils sont nombreux! et cela m'attriste souvent.

Qu'avons nous fait en 2013? Nous avons accueilli plus d'enfants dans nos deux centres Souriya et Nila Illam... pourquoi, alors que nous avons bien moins de sous ? Tout simplement pour répondre à des besoins d'enfants qui, eux, ne sont pas responsables. Une gentille dame m'a dit: sachant que ce n'est jamais fini, ce n'est pas très malin...Non nous ne sommes pas malins, mais bien, nous essayons de servir.

Pour la ferme, il y a de bons espoirs, nous avons, par ses livres, connu Pierre Rabhi qui, dans les Cévennes et ailleurs, a fait merveille dans l'écologie simple et raisonnée - impossible de réussir à le faire venir mais nous avons découvert, pas loin de chez

nous, Deepika et Bernard qui, eux aussi, s'inspirant de lui, ont fait merveille, alors avec eux et tous les nôtres, nous mettons les choses en place et les enfants semblent s'accrocher!

Certains de nos enfants sont allés à Paris, eux et surtout les deux qui les encadraient ont été absolument enchantés. Vous pouvez lire leur rapport dans ce journal. Ceux qui les invitent amènent beaucoup d'enfants de divers coins du monde et ainsi il semble qu'une amitié universelle s'ébauche. Bien sûr qu'ils vont changer le monde!

Enfin une bonne nouvelle pour l'atelier Shanti : nous avons accueilli une grosse association de Malaisie et de Chine et, incroyable, ils ont acheté en un jour, autant que ce que nous vendons en un an à notre magasin de Pondy. Merci à une dame du métier qui sait "comment faire" pour présenter et vendre et a fait merveille.... Par ses relations, d'autres ventes se sont faites: par exemple un magasin qui a de grandes vitrines à Bangalore, Madras, Delhi, Bombay s'installe à Pondy et le responsable pense à nous. Il a déjà acheté et dit que chez nous c'est très bien!!! Il est temps que l'on rassure les ouvriers et ouvrières de l'atelier Shanti.

Si vous me lisez, vous êtes de nos amis, alors sachez que nous sommes dans la difficulté de la vente des produits de l'A.S. et qu'il faut absolument que l'on informe tout le monde de ce que nous avons plus que jamais besoin de vendre! Pensez à nous pour vos cadeaux, un appel est lancé dans ce journal, merci.

Pendant que je vous écris, une de nos petites grand'mères est tombée et s'est ouvert le crâne, bien sûr un dimanche, quand le docteur n'est pas là et qu'à l'hôpital aux urgences.....il faut attendre! Ce n'est pas grave, mais tout le monde est en émoi.

Bien sûr qu'il y a beaucoup d'autres choses à vous raconter, mais ce journal ne peut tout contenir.

Sachez cependant qu'il est plein de notre gratitude pour chacun de vous.

Joie de Noël, chants et rires pour chaque jour, ce sont nos souhaits très amicaux.

M.amà

Atelier Shanti : urgence

Il est urgent de donner du travail aux femmes et aux hommes qui travaillent à l'atelier.

Nous, à Pondy, savons produire toutes ces cotonnades, articles de confection, articles brodés que beaucoup d'entre vous connaissent bien et apprécient pour leur coloris et leur solidité. Leur solidité : là est, paradoxalement, leur gros défaut ! Combien nous ont dit : regardez, j'ai acheté une nappe il y a 10 ans et je m'en sers toujours !

Vous, en France et Belgique notamment, qui préparez la fête de Noël et la célébration de l'année nouvelle, pensez à nous pour une partie, au moins, de vos cadeaux. Plus vous dévaliserez nos comités, plus vite ceux-ci nous passeront commande et plus les ouvriers de l'atelier seront assurés de travailler encore pendant des mois.

Comme nos produits sont solides, le marché se sature vite, on ne va pas acheter une nappe brodée tous les six mois ! Il faut donc élargir le cercle de celles et ceux qui connaîtront notre travail. Vous qui nous aidez déjà en parrainant un enfant, en visitant régulièrement nos lieux d'exposition-ventes ou en faisant des dons, pouvons-nous vous demander d'être en plus des ambassadeurs de l'atelier Shanti ? Pouvez-vous, par exemple, prendre l'initiative de proposer à votre comité d'organiser chez vous une exposition des produits Shanti pour vos amis ?

Nous à Pondy, essayons, et notamment notre coordinatrice, sur place actuellement, très active, de trouver des débouchés :

- à court terme pour réduire le stock de tissus, immobilisé et qui sert en partie aux commandes de confection. Par exemple, nous avons vendu quelques centaines de mètres à un grand hôtel de Pondichéry. D'autres actions sont entamées, qui vont dans le même sens, ainsi est prévue une vente dans la grande ville de Bangalore.
- A moyen terme, nous cherchons des collaborations avec des magasins de tissus de Pondichéry, une est en passe d'aboutir.

Voici un extrait du mél que notre coordinatrice écrivait aux comités le 22 novembre :

« Nous avons organisé une vente hier à la suite d'un déjeuner au Volontariat pour une trentaine de visiteurs venant de divers pays d'Asie. En 2 heures, nous avons vendu pour plus de Rs 56 000 et, dans le même temps, une nouvelle boutique de Pondichéry, visitée la veille avec Esudas, nous achetait Rs17000 de nappes brodées. A force de travail, nous commençons à trouver des débouchés locaux: 6 rouleaux de tissus pour une boutique d'ameublement, 4 pour une association... Jeudi, nous partons à Bangalore, nous avons une vente à l'école internationale, vendredi et samedi nous visiterons quelques boutiques. La boutique "Elements", rue Suffren, ouvre un corner, en dépôt vente. »

Même si nous ne restons pas les bras croisés à attendre que le salut vienne des seuls comités, nous avons un besoin indispensable de votre soutien. D'avance un grand merci.

Fraternity cup, 3ème année consécutive, avec La Voix de l'Enfant

Voici des extraits du rapport en anglais fait par Mme Jayanti et Mr Gopalam qui encadraient les enfants du Volontariat participants à cet événement.

La Fraternity cup 3 a été un long rêve pour toute l'équipe choisie pour participer à ce grand et merveilleux événement. Tout d'abord, un grand merci à La Voix de l'Enfant qui invitait le Volontariat pour la 3^{ème} année consécutive et aussi aux groupes précédents qui avaient donné une excellente réputation à l'équipe indienne que le Volontariat représente.

Notre équipe était constituée de 6 jeunes, 3 filles et 3 garçons, âgés de 11 à 12 ans, encadrés par Mme Jayanti, enseignante de maternelle et Mr Gopalan, travailleur social du programme de Parrainage. Les enfants s'étaient entraînés depuis plusieurs mois, tant au football que dans les activités extra scolaires comme danse Bharatanatyam, art martial avec les bâtons, etc, qui sont la spécificité du groupe de Pondichéry.

Nous sommes partis le 21 octobre pour un vol au départ de Chennai à 4h30 du matin. Pour nous tous, c'était le premier voyage en avion, très excitant. Les jeunes et nous avons joué et regardé des films; la nourriture était très bonne. Nous sommes arrivés à Paris à 14h30, c'est la présidente du comité parisien qui nous a accueillis et conduits à notre hôtel à Issy-les-Moulineaux. Là nous avons été reçus par les membres de La Voix de l'Enfant qui avaient préparé, pour les autres équipes et nous, d'agréables conditions de logement. Le même jour, nous avons fait connaissance avec les autres équipes.

Les équipes invitées cette année étaient au nombre de dix, une du Brésil, une de Palestine, deux de Paris, deux d'Europe de l'est (Bosnie-Herzégovine et Roumanie), deux d'Afrique (Maroc et Madagascar) et deux d'Asie (Thaïlande et Inde: nous).

La première matinée a été consacrée à un atelier de citoyenneté, peinture et musique et dans l'après-midi nous avons joué au football et au rugby. Un tournoi de football était organisé, les équipes ont été composées, en panachant les représentations nationales, ainsi nous avons constitué 2 équipes asiatiques en mélangeant les jeunes de l'Inde et de la Thaïlande, au total 10 équipes mixtes, réparties en poules A et B. Un des groupes asiatiques était en A et l'autre en B. C'était la première fois que nos jeunes jouaient avec et contre d'autres enfants de nationalités différentes, ils se sont beaucoup amusés. La langue n'a pas été une barrière, ils se sont débrouillés par gestes ou expressions du visage. Nos jeunes des deux poules ont pu arriver en demi-finale, mais ils ont été battus. Cependant ce résultat est honorable, compte tenu du fait que nos jeunes ne sont pas des joueurs réguliers et qu'ils ne pratiquaient que depuis 6 mois.

Il y eut aussi des rencontres culturelles où nos jeunes ont très bien participé.

Nous avons eu aussi de grands moments de découverte de la France et bien sûr de Paris. Le 25 octobre, nous avons passé la journée au port du Havre et nous avons eu la chance de monter sur un bateau de plaisance, on nous a montré les différents postes de travail à bord de même que les postes de navigation.

Le 28, c'était la visite de Paris avec Madame Faucherre et la famille Hengchen de Belgique. Dès le matin, nous avons visité différents lieux dans Paris, nous déplaçant à pied et en métro et nous avons appris beaucoup de son histoire: Place de la Concorde, les Invalides, Arc de Triomphe, la cathédrale Notre Dame et finalement nous sommes arrivés à la Tour Eiffel, l'une des Merveilles du Monde. C'était extraordinaire, nous sommes allés jusqu'au second étage et de là on découvrait tout Paris.

A chaque étape de notre séjour de 10 jours, l'un ou l'autre de La Voix de l'Enfant nous accompagnait pour être sûr que cette expérience serait inoubliable.

Nous remercions tous ceux qui nous ont permis de vivre cette expérience exceptionnelle: toute l'équipe de La Voix de l'Enfant, les responsables du Volontariat à Pondichéry, Madame Faucherre ainsi que la famille Hengchen qui est venue spécialement de Belgique.

PARRAINAGE : aide aux études supérieures. Nouvelles propositions.

Ces propositions ont pour origine le fait que, depuis quelques années, le gouvernement indien a ouvert plus largement les portes de l'enseignement supérieur, d'où un surcroît d'étudiants qui y entrent et, notamment, dans des institutions privées: études chères et très peu de chance de les finir avec succès.

Le Volontariat doit encourager la poursuite des études dans la limite du raisonnable, sinon l'avenir de jeunes est compromis et de plus une partie non négligeable de nos ressources risque d'être gaspillée. Or jusqu'à présent, nous n'avions pas de politique clairement définie en matière de soutien aux études supérieures (générales et techniques). Des comités de soutien s'étaient émus à juste titre de ce manque de critères, c'est pourquoi le parrainage, en la personne de son directeur, a envoyé un texte à tous les comités; ceux-ci semblent l'avoir accueilli favorablement, ce qui permettrait d'appliquer ces critères pour la rentrée étudiante de 2014 (exercice 2014-15).

Voici une compilation (concise) du texte remis aux comités:

Signification des Etudes Supérieures : Avec l'examen de fin d'études secondaires, vers l'âge de 17 ans, les jeunes peuvent se diriger vers des études supérieures dans diverses disciplines. Les admissions se font selon une procédure sélective tenant compte à la fois des résultats, des sièges réservés (discrimination positive basée sur la Caste, la Région rurale & urbaine, Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon.), des talents sportifs, familles des héros de la lutte pour l'indépendance ou encore les personnes handicapées.

Pourquoi les jeunes veulent faire des études supérieures?

- Avec de hautes qualifications, beaucoup d'offres d'emploi existent avec un salaire attrayant et de facilités diverses,
- Le statut social et financier de l'enfant et de sa famille s'améliore. Un père ou une mère qui n'ont toujours connu que le travail manuel voient l'éducation de leur enfant comme un moyen d'améliorer leur statut social en dirigeant leurs enfants vers des métiers de « cols blancs ». Une profession manuelle (maçon, plombier, menuisier ou électricien) est vue comme un emploi pour « le bas de l'échelle ». Avec un diplôme supérieur, l'enfant comme ses parents acquièrent bonne réputation et respect.
- Comparé aux autres états indiens, le coût des études à Pondichéry n'est pas très élevé et le Gouvernement met en place divers programmes d'aide financière aux études.

Pourquoi Volontariat aide plus d'étudiants à accéder aux études supérieures ?

Par le passé, Volontariat s'est surtout concentré sur la santé et la scolarisation de base des enfants, en fonction des besoins de la communauté à l'époque. Pour ce qui est de la faim et de la nourriture, la situation s'est nettement améliorée bien qu'il y ait encore un taux élevé de malnutrition et d'anémie.

Par le passé, aussi, beaucoup d'enfants ne terminaient pas leurs études secondaires par manque d'intérêt, échecs aux examens, redoublements, etc. Aujourd'hui, la politique officielle interdit tout redoublement jusqu'à la 4^{ème} ou std 8. Aussi, la génération actuelle arrive plus facilement à la fin des études secondaires et poursuit, de plus en plus nombreux, des études supérieures.

Ce phénomène a pour conséquence que la barre pour l'obtention d'un travail rémunérateur est plus élevée: le niveau Bachelier (12^{ème} + 3 ans) est le minimum requis pour un emploi dans l'administration ou les affaires.

Plateforme d'admission et règles pour le soutien du Volontariat:

Les admissions aux études professionnelles (médecine, ingénierie, études d'infirmières) sont effectuées par CENTAC (Centralised Admission Committee) qui octroie la totalité des places dans le public et 50% des places dans les institutions privées. Parallèlement, CAPAC régit les admissions au grade de Bachelier, Lettres et Sciences, des établissements publics. Des procédures semblables régissent les admissions pour les cours et diplômes techniques.

Le Volontariat ne soutient que les candidats qui ont obtenu une admission par cette voie officielle et qui sont susceptibles de bénéficier d'une bourse gouvernementale au mérite. Nous n'encourageons pas et ne soutenons pas les élèves souhaitant s'inscrire dans une institution privée dont les inscriptions et autres frais sont très élevés et, si eux et leurs parents insistent, ils doivent en chercher ailleurs le financement.

En dehors de la procédure normale d'admission, on peut aussi être admis dans n'importe quelle institution privée grâce au "Management Quota", en achetant cette admission. Nous avons été confrontés à ce problème quand certains de nos étudiants s'inscrivent dans des institutions privées, en particulier en Lettres et Sciences. Dans ce cas, nous réagissons avec sévérité et ne payons pas le droit d'admission.

Pour les étudiants non éligibles, qui ont eu un résultat trop faible à l'examen de fin de XII std, ou qui n'ont pas eu de place dans le cadre de CENTAC, CAPAC, etc, nous leur conseillons d'orienter leurs études vers une formation technique mieux adaptée à leur niveau.

Structure des frais:

Le tableau ci-dessous donne une idée du coût des formations et la répartition des dépenses par année d'études. Le Volontariat ne couvre pas la totalité du montant des études; le Gouvernement en assure une partie et les parents y contribuent également. Parfois, les parents bénéficient d'autres aides, comme des prêts bancaires d'éducation qui doivent être remboursés avec un intérêt minimal lorsque l'étudiant commence à travailler. Il faut reconnaître que ces prêts faciles à obtenir, les banques exigeant des garanties malgré les recommandations du Gouvernement. Dans ces cas, le Volontariat, généralement, participe aux frais.

| Formations professionnelles | Frais annuels | Contribution annuelle de Volontariat | Reste à Payer | |
|-----------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| | | | Parents / Prêt bancaire | Bourse du Gouv. non remboursable |
| Ingénierie, 4 ans d'études | De Rs. 60000/ à 100000 | En moyenne Rs. 30000 | | Rs 20000 |
| Ecole d'Infirmières, 4 ans | De Rs. 60000 à 100000 | En moyenne Rs. 30,000 | | 0 |
| Médecine (M.B.B.S) 5 ans et demie | De Rs.300000 à 700000 | En moyenne Rs.75000 | | En moyenne Rs.200000 |
| B.D.S (Dentaire), 4 ans | De Rs.75000 à Rs.175000 | En moyenne Rs.50000 | | 0 |
| Bachelier ès Lettres, 3 ans | De Rs 20000 à 30000 | En moyenne, Rs10000 | | 0 |
| Bachelier ès Sciences, 4 ans | De Rs 35000 à 40000 | En moyenne Rs.12000 | | 0 |
| Diplôme, 1 à 4 ans | De Rs.10000 à 30000 | En moyenne Rs. 12000 | | 0 |
| ITI (technique) 2 ans | De Rs12000 à 15000 | En moyenne Rs. 10000 | | 0 |

Internat: le Volontariat n'encourage pas les jeunes à partir en internat hors de Pondichéry, car il y a beaucoup de possibilités à Pondichéry même. Mais dans des cas, rares, où le jeune doit étudier dans les autres sites du Territoire de Pondichéry (Karikal 200 km, Mahé 700 km ou Yanaon 800 km), nous les considérons comme des exceptions et supportons les coûts de l'internat. A ce jour, nous avons trois étudiants en internat et aucune admission pour l'année en cours.

Propositions pour l'avenir:

Le Volontariat entend utiliser comme critère pour soutenir les jeunes dans leurs études supérieures, leur niveau de résultat à l'examen du XII^{ème} standard. De plus, nous tiendrons aussi compte du critère de l'école fréquentée au cours des études secondaires, avec une préférence aux élèves ayant suivi leur scolarité dans des écoles publiques. Pourquoi ?

Les jeunes qui ont eu leur scolarité en écoles privées sont avantagés par rapport à ceux qui l'ont faite dans le public, en effet, ils ont eu la chance, souvent, de suivre un cursus « English Medium », aussi on est en droit d'attendre d'eux qu'ils aient de meilleurs résultats que ceux des écoles publiques où l'enseignement est dispensé en tamoul.

De plus l'enseignement en institution privée, parfois non conventionnée, a coûté beaucoup plus cher au Volontariat, c'est-à-dire aux marraines et parrains, que celui dispensé dans les écoles publiques.

Le Volontariat place donc un seuil des notes obtenues à l'examen final des études secondaires en dessous duquel il ne participera pas ou pas au même niveau, aux frais d'études supérieures. Le seuil exprimé sous forme d'un pourcentage de la note maximale est fonction du type d'école fréquentée au cours de sa scolarité.

Structure des frais, proposée pour l'année académique 2014-2015

| STD | TYPE D'INSTITUTION | % ELIGIBLE aux ÉTUDES SUPERIEURES | RESULTATS NECESSAIRES (sur 1200) | PART DES FRAIS (Rs) |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| Du 1er au 12 ^{ème} std | Institution privée | 75% | 900 | 25000 |
| Du 1er au 12 ^{ème} std | Institution aidée par le Gouvernement. | 70% | 840 | 25000 |
| Du 1er au 12 ^{ème} std | Privée/Aidée-niveau 10 ^{ème} Gouvernement -11 [°] & 12 [°] Gouvernement -10 ^{ème} Privée/Aidée-11 [°] & 12 [°] | 65% | 780 | 25000 |
| Du 1er au 12 ^{ème} std | Institution Publique | 60% | 720 | 25000 |

Seuls les étudiants qui obtiendront les résultats prescrits seront financés au plafond que nous payons déjà pour les études supérieures. Sinon, une somme équivalente à celle que recevrait un étudiant ayant obtenu du Gouvernement un siège réservé « au mérite » sera accordée à ceux qui n'ont pu obtenir ce type de siège. Un exemple permettra de mieux comprendre cette règle :

Une admission normale (par CENTAC ou CAPAC) en formation d'ingénieur coûte Rs 15000/an dans une institution publique et Rs 75000/an dans une institution privée aidée par le Gouvernement.

Si un étudiant (A) est admis dans le collège public, il recevra Rs 15000/an, mais s'il est admis dans le collège privé aidé, notre soutien sera de Rs 25000/an. Par contre un étudiant (B) n'a pas les points pour être admis en collège public, mais a la possibilité d'être admis en institution privée, il ne recevra pas Rs 25000/an comme (A), il aura seulement Rs 15000/an.

Le Volontariat espère ainsi apporter plus de justice dans son soutien aux études supérieures et aussi dissuader un certain nombre de jeunes qui n'ont pas les moyens intellectuels de leurs ambitions et les orienter vers des filières mieux adaptées à leurs capacités.

Etude du milieu socio-économique des enfants parrainés

Cette étude avait été préparée à l'occasion de la réunion des comités à Pondichéry en février 2013. Elle présente un certain nombre de données statistiques au niveau national indien, puis au niveau régional du Territoire de Pondichéry. Enfin de nombreux critères socio-économiques des familles des enfants parrainés sont présentés auxquels j'ajouterai quelques commentaires si nécessaire.

Selon le recensement de 2011, la **population de l'Inde** était de 1 210 193 422 (un milliard deux cent dix millions cent quatre vingt treize mille quatre cent vingt deux), en augmentation de 180 millions par rapport au précédent recensement de 2001.

Densité de la population : 382 habitants au kilomètre carré

L'Inde est l'un des cinq pays au monde où la préférence mâle se traduit par un nombre total de femmes inférieur à celui des hommes : 940 femmes pour 1000 hommes. Or malgré le phénomène d'élimination de fœtus filles, il y a plus de filles que de garçons à la naissance, mais à 5 ans : 914 filles pour 1000 garçons.

Taux d'alphabétisation : 74 %, avec une prépondérance des hommes.

Compte tenu du taux de croissance constaté ces dernières décennies, on peut affirmer, sans grand risque d'erreur, que la population de l'Inde, fin 2013, avoisine 1 milliard 250 millions d'individus.

Selon ce même recensement de 2011, la **population du Territoire de Pondichéry**, qui regroupe 4 des 5 anciens comptoirs français : Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon, était de 1 244 000 (1 million deux cent quarante quatre mille) habitants, alors qu'elle était de 974 000 au recensement de 2001.

A l'inverse du résultat à l'échelon national, il y a moins d'hommes : 610485 que de femmes : 633979, la tendance s'est même accentuée par rapport au recensement de 2001.

Le taux d'alphabétisation à Pondichéry est en augmentation :

| Recensement de 2011 | Recensement de 2001 |
|---------------------|---------------------|
| Hommes: 92,12% | 86,33% |
| Femmes: 81,22% | 73,90% |

Il faut relativiser ces pourcentages: lors des campagnes d'alphabétisation, les gens doivent apprendre à savoir écrire leur nom! Parmi la jeune génération, le taux est plus élevé que parmi les adultes.

En ce qui concerne le **Volontariat**, une étude a été menée par ses travailleurs sociaux entre Octobre 2012 et Janvier 2013 auprès des familles de 1292 enfants parrainés (à l'exclusion des enfants de Nila Illam dont les familles viennent d'horizons trop divers pour pouvoir rentrer dans ces statistiques). Le but est de connaître la situation socio-économique actuelle de ces familles et de comparer aux résultats des études précédentes. Elle porte sur les familles de 1292 enfants du programme de parrainage.

1. Répartition des enfants parrainés par sexe

| Description | Nombre d'enfants | Pourcentage |
|--------------|------------------|--------------|
| Garçons | 546 | 42,3% |
| Filles | 746 | 57,7 % |
| Total | 1292 | 100 % |

En Inde, les filles partent dans la vie avec beaucoup de handicaps dont celui de l'instruction : souvent dans les milieux pauvres, la fille reste à la maison pour s'occuper de ses petits frères et sœurs, faire le ménage, les corvées, etc, pendant que les parents cherchent du travail. C'est pourquoi le Volontariat a toujours favorisé l'instruction des filles et celles-ci sont parrainées en priorité pour pouvoir aller à l'école.

2. Répartition des établissements d'enseignement secondaire et supérieur

| Types d'écoles | N° d'enfants | Pourcentage % |
|------------------------|--------------|---------------|
| Publiques | 409 | 31,6 |
| Privées | 320 | 24,8 |
| Privées conventionnées | 563 | 43,6 |

On constate qu'environ 1 enfant sur 3 fait sa scolarité dans une école publique et près des ¾ se répartissent entre écoles publiques et écoles conventionnées, c'est-à-dire ayant un contrat avec le gouvernement qui subventionne une partie des dépenses de fonctionnement. Le dernier quart des jeunes étudie dans des écoles privées non conventionnées, avec une participation de la famille, ou dans des établissements privés d'enseignement supérieur, leur résultat à l'examen final de secondaire ne leur permettant pas de prétendre à un « collège » public.

Détails des Institutions d'enseignement:

| Scolarité | Description | Institutions n°: |
|------------|-------------------------------------|------------------|
| secondaire | Ecoles publiques | 68 |
| " | Ecoles privées conventionnées | 15 |
| " | Ecoles privées | 44 |
| | supérieur Collèges* du Gouvernement | 14 |
| | Collèges privés | 46 |
| technique | Instituts ITI & Polytechnic publics | 7 |
| " | Instituts ITI & Polytechnic privés | 5 |

*Un "Collège" est un établissement universitaire, public ou privé.

3. Répartition des jeunes par NIVEAU d'études

| Scolarité | Description | N° d'enfants | Pourcentage % |
|---------------------|---|--------------|---------------|
| secondaire | KG au 5 ^{ème} std | 362 | 28,1 |
| " | 6 ^{ème} std au 10 ^{ème} std | 575 | 44,5 |
| " | 11 ^{ème} et 12 ^{ème} std | 148 | 11,5 |
| supérieur/technique | UG, Diploma, ITI | 199 | 15,4 |
| " | PG: post graduation | 8 | 0,5 |

La principale constatation est que de plus en plus de jeunes réussissent l'examen de S.S.L.C., en fin de 10^{ème} std et arrivent en fin d'études secondaires (11^{ème} et 12^{ème} std), sanctionnée par un examen final. La deuxième constatation est qu'ils sont plus nombreux à réussir cet examen et continuent des études supérieures. 3^{ème} constatation: ils sont plus nombreux à intégrer des «colleges» privés, dont l'entrée est basée sur la capacité à pouvoir payer les études, que des «colleges» publics dont l'entrée est basée sur le classement de l'élève à l'examen de fin de 12^{ème} std, ce qui veut dire que peu de nos enfants ont d'excellents résultats à cet examen.

4. Répartition par CROYANCE RELIGIEUSE des enfants parrainés

| Religion | N° d'enfants | Pourcentage % |
|-----------|--------------|---------------|
| Hindous | 954 | 73,8 |
| Chrétiens | 306 | 23,7 |
| Musulmans | 32 | 2,5 |

En Inde, tout le monde déclare une religion, c'est d'ailleurs l'une des questions, avec leur appartenance à une caste, posée à toute famille, lors de chaque recensement. La répartition ci-dessus ne reflète pas exactement les pourcentages nationaux. Les chrétiens sont surévalués (3% au niveau national) tandis que les musulmans sont sous évalués (12% en Inde). Oupalam et les quartiers environnants, dont nous verrons plus bas qu'ils constituent l'essentiel de la « zone d'influence » du Volontariat, sont des quartiers à majorité pauvres, beaucoup de familles chrétiennes sont dans cette catégorie. Il se peut que la communauté musulmane vive plus repliée sur elle-même, avec une meilleure entre-aide pour les plus pauvres.

5. Répartition des enfants par CASTE

| Serial No | Caste | N° d'enfants | Pourcentage % |
|---------------|---------------------|--------------|---------------|
| Basse caste | Scheduled Caste SC | 478 | 37 |
| Arriérée | Backward Class | 573 | 44,3 |
| Très arriérée | Most Backward Class | 180 | 14 |
| | Autres | 61 | 4,7 |

Le système des castes joue encore un rôle important dans le contexte indien, système basé à l'origine sur la fonction, sur les métiers, la religion, puis basé sur la naissance (on naît dans sa caste). En fait, Scheduled, backward, most backward sont des catégories de populations « hors castes », mais ce n'est plus politiquement correct d'utiliser cette dénomination qui exclut une part importante des indiens.

Toute discrimination étant illégale, le classement des castes ne doit plus être pyramidal, avec les brahmanes au sommet, mais horizontal, toutes castes ou classes au même niveau. Ce n'est pas encore la réalité ! Exemple: Les indiens de caste Scheduled caste, convertis au christianisme, sont officiellement comptabilisés comme Backward class, c'est-à-dire plus bas dans l'échelle sociale, mais ils revendiquent d'être classés parmi leur caste d'origine.

6. Répartition selon le REVENU de la famille

| Revenu familial | N° d'enfants | Pourcentage % |
|-------------------------|--------------|---------------|
| Inférieur à Rs1500/mois | 113 | 8,8 |
| De Rs 1501 à Rs 3500 | 481 | 37,2 |
| De Rs 3501 à Rs 5000 | 450 | 34,8 |
| Supérieur à Rs 5000 | 248 | 19,2 |

On constate que 72% des familles ont un revenu mensuel compris entre Rs 1500 à Rs 5000, soit entre 20 et 60 euros.

Actuellement le coût de la vie, c'est-à-dire le prix des matières de base, notamment les produits alimentaires, celui de l'énergie (bois et gaz pour la cuisine, pétrole), celui des transports, etc, augmente plus vite que les salaires des ouvriers non spécialisés. Cet écart est partiellement comblé par le système des cartes de rationnement, voir ci-après.

[Pauvreté en INDE: une étude a montré que 650 millions d'indiens (53,7% de la population) vivent dans la pauvreté, dont 340 millions (28,6%) dans la grande pauvreté.

421 millions des pauvres sont concentrés dans huit états du Nord et de l'Est de l'Inde.]

7. Répartition par carte de RATIONNEMENT

| Type de carte | N° d'enfants | Pourcentage % |
|---------------|--------------|---------------|
| Rouge | 1143 | 88,5 |
| Jaune | 139 | 10,7 |
| Pas de carte | 10 | 0,8 |

Chaque famille possède une carte de rationnement qui a longtemps servi de pièce d'identité familiale.

Ce système existe depuis plusieurs décennies et permet à des familles à bas revenu familial de bénéficier de prix contrôlés par le gouvernement pour certaines denrées de base. C'est un exemple de discrimination positive, établie depuis les premiers gouvernements sociaux ou socialisants, comme l'est aussi le système de sièges réservés dans les écoles ou les administrations aux basses castes, pour un partage plus équilibré des ressources et du pouvoir.

Les familles les plus pauvres ont une carte rouge qui donne droit à des achats de base au prix du gouvernement et à des distributions gratuites, ainsi elle donne droit, entre autres, à 25 kg de riz donnés par mois par le gouvernement. Ajoutés à nos distributions mensuelles de denrées alimentaires, les familles peuvent nourrir leurs enfants et le risque de manque de nourriture est écarté, même s'il reste encore de nombreux cas de malnutrition ou d'anémie parmi les enfants parrainés. La carte jaune donne droit à moins d'avantages.

8. SITUATION MATRIMONIALE des familles

| Type de situation | N° d'enfants | Pourcentage % |
|--------------------|--------------|---------------|
| Couples | 973 | 75,3 |
| Séparés / divorcés | 151 | 11,7 |
| Veuves | 151 | 11,7 |
| Veufs | 17 | 1,3 |

Dans la très grande majorité des familles, les parents vivent en couple, 3 familles sur 4. Mais dans le dernier quart, se trouvent essentiellement les femmes qui ont été abandonnées par leur mari et doivent élever seules leurs enfants, ainsi que les veuves [10 fois plus nombreuses que les veufs !], leur mari étant souvent morts, prématurément, des suites de leur alcoolisme.

9. Nature du LOGEMENT des enfants parrainés

| Statut | N° d'enfants | Pourcentage % |
|---------------|--------------|---------------|
| Propriétaires | 730 | 56 |
| Locataires | 562 | 44 |

Un peu plus de la moitié des familles, 56%, sont propriétaires de leur logement. La famille peut posséder le terrain, le louer ou l'occuper illégalement. Dans ce dernier cas, si le véritable propriétaire ne s'est pas manifesté depuis de nombreuses années, la famille occupante peut en obtenir le « patta », c'est-à-dire le document officiel de propriété du gouvernement et, dès lors, profiter d'aide à la construction de celui-ci.

10. Type de LOGEMENT

| Type de toiture | N° d'enfants | Pourcentage % |
|-----------------|--------------|---------------|
| En dur | 491 | 38 |
| Semi-temporaire | 601 | 46,5 |
| Temporaire | 200 | 15,5 |

Généralement, les familles qui sont en location occupant des huttes, murs de terre, dont la toiture peut être temporaire: faite en *kittus*, feuilles de cocotiers tressées, à renouveler tous les quatre ans, ou semi temporaire: faite en plaques de carton goudronné, appelées *brown sheets*, dont la durée de vie est de 6 à 8 ans. Ces familles qui ne possèdent pas le terrain n'ont pas droit à l'aide gouvernementale à la construction en dur (maisons *Pucca*).

Cette possibilité est réservée aux familles qui, d'une manière ou l'autre, ont un titre de propriété du terrain. Le gouvernement aide mais débloque l'argent par tranches successives lorsqu'a été constaté l'avancement des travaux de la tranche précédente : murs en briques avec fondations, toit en terrasse ou en *brown sheets*.

Avec les fonds du programme de parrainage et l'aide spécifique de certains parrains, le Volontariat apporte une aide complémentaire à la construction des maisons en dur, pour les familles d'enfants parrainées, environ un tiers des enfants ont bénéficié ou bénéficient de cette aide.

Pour les autres, après une étude socio-économique de chaque famille qui demande une aide, le Volontariat participe au remplacement du toit temporaire ou semi-temporaire.

11. PROXIMITE des familles des centres du Volontariat

| Distance en km | N° d'enfants | Pourcentage % |
|----------------|--------------|---------------|
| Moins de 1 km | 350 | 27 |
| De 1 à 2 km | 296 | 23 |
| De 3 à 4 km | 419 | 32,4 |
| Plus de 4 km | 227 | 17,6 |

On peut constater que la moitié des enfants vit dans un rayon de 2 km, c'est-à-dire les quartier d'Oupalam, Vanrapet et derrière la gare. L'autre moitié vit à 3 km au moins de nos centres Selvanilayam et Sakthi Vihar où se situent l'essentiel des activités du Volontariat.

Pour les familles qui vivent à Dubraypeth, du côté de l'Atelier Shanti, leurs enfants parrainés bénéficient de soutien scolaire rapproché se passant dans un local de l'atelier, libre à ce moment-là.

Quelques familles vivent dans le quartier de Thangai tittu, ils rejoignent les enfants de Sandesh Illam pour leur soutien scolaire.

12. Fréquence de l'ALCOOLISME du père ou d'autre membre familial

| Alcoolique | N° d'enfants | Pourcentage % |
|------------|--------------|---------------|
| Oui | 761 | 59 |
| Non | 531 | 41 |

Près de 60% des enfants parrainés ont un père alcoolique (rarement la mère), ce qui provoque fréquemment des violences conjugales. C'est aussi une des principales raisons de l'état de pauvreté de ces familles.

13. Participation des enfants parrainés au SOUTIEN SCOLAIRE

| Participation | N° d'enfants | Pourcentage % |
|---------------|--------------|---------------|
| Oui | 676 | 52 |
| Non | 616 | 48 |

Environ la moitié des enfants parrainés suit le soutien scolaire du Volontariat, le soir. Les autres ont, pour la plupart, un soutien scolaire obligatoire dans leur école. Certains qui habitent trop loin de nos centres peuvent avoir un soutien particulier, organisé par les responsables du parrainage.

Il n'y a pas de soutien scolaire pour les grandes classes.

14. Participation des enfants parrainés aux activités extra scolaires

| Participation | N° d'enfants | Pourcentage % |
|---------------|--------------|---------------|
| Oui | 493 | 38 |
| Non | 799 | 62 |

Environ un tiers des enfants parrainés suit régulièrement les activités extra-scolaires qui leur sont proposées, mais non obligatoires. Toutefois les enfants sont fortement incités à choisir une de ces activités: jeu d'échecs, très développé en Inde; sports comme football, karaté, taek wondo ou encore silambam: danse des bâtons; danse classique Bharanatyam ou danses folkloriques et type Bollywood ; chant, flûte, tambours; yoga; anglais parlé et informatique.

Un nombre important de jeunes a trouvé leur vocation et/ou un travail à travers ces activités, hors école.

Un mariage indien,

En Inde tout le monde se marie, les mariages sont le plus souvent arrangés par quelqu'un de la famille et tient compte de nombreux critères : milieu social, thème astrologique, religion, situation financière, carnation, etc. La dot est généralisée, ce sont les parents de la mariée qui la versent, souvent après une âpre négociation.

Un mariage indien est en général divisé en deux parties: la réception, sociale et protocolaire, laïque, avec remise des cadeaux, bénédictions et repas servi aux très nombreux invités se passe dans une maison de mariages, Kaliana mandapam, spécialement louée pour l'occasion.

D'autre part, la cérémonie religieuse est célébrée le même jour, parfois la veille, selon la croyance des mariés. Un mariage hindou a de fortes chances d'être célébré à l'heure astrologique la plus propice (l'heure faste), généralement tôt le matin. Un mariage chrétien se fera à l'église ou au temple.

Cependant, chez les uns comme les autres, les signes du mariage, pour la mariée, restent les mêmes : le thali, cordon avec un bijou en or [minimum, 2 grammes, même pour les pauvres], un potou rouge placé au milieu des sourcils accompagné d'une ligne de poudre rouge sur la raie des cheveux, des bracelets et des anneaux sur le second orteil de chaque pied. Le mari, lui, a l'extrême facilité de ne porter aucun attribut pouvant indiquer sa situation civile !

La « réception » est une cérémonie où le couple est présenté à la société qu'il va intégrer: tous deux sont assis sur des trônes, sur une estrade, face à l'assemblée des invités. Celle-ci pouvant être très importante, si pas gigantesque si les familles sont de classe sociale élevée ou, simplement, riches [En Inde le mariage est souvent considéré comme l'occasion pour les familles de montrer leur aisance et leur influence]. Les invités vont, tour à tour, soit par groupe familial ou par groupe d'amis, défilent devant le couple pour lui offrir cadeaux, bénédictions et faire les traditionnelles photos de mariage. Petit détail: les indiens ne sourient pas: le moment est solennel et tout le monde doit garder un extrême sérieux. Chaque invité offre son cadeau, non pas au couple, mais à celui des deux par qui il a été invité. Les cadeaux ne sont pas ouverts directement, mais sont entreposés par derrière.

Si un invité de marque se présente, cette personne qui jouit d'une position sociale respectable est considérée de bon augure pour le mariage et doit être honorée, on lui met une écharpe de couleur sur les épaules, généralement par un membre de la famille qui l'a invité [et le châle doit être mis par une personne de même sexe que celui qui le reçoit].

Après cela, les invités sont priés de se diriger vers le repas de mariage, servi dans un grand réfectoire, avec des tables disposées en ligne, où tous sont assis d'un seul côté tandis que, de l'autre, passe en file indienne une ribambelle de serveurs. Traditionnellement le repas de mariage est servi sur une feuille de bananier et est uniquement végétarien pour les hindous, mais il peut comporter de la viande si autre confession. On sert alors les différents plats (sucré, salé, épicé, riz en sauces diverses et légumes) en une seule fois, car il n'y a pas de concept 'entrée-plat-dessert', en petites quantités à la fois, mais en continuité, tant que l'on ne marque pas un signe de satiété. Tout le monde mange avec ses doigts [main droite]. Les invités mangent par fournées, dès que des places se libèrent, sans protocole, et il n'est partagé ni avec les mariés, ni avec leurs familles respectives.

Puis il est de tradition de retourner dans la salle de présentation un petit moment, peut-être une façon de les honorer et de les remercier pour le repas offert. Ensuite chacun prend congé. d'après un récit de Justine, bienveillant pour trois mois.

Emancipation des femmes

L'Inde est, hélas, un des nombreux pays où la quasi-totalité des femmes est, depuis des générations, dans une condition nettement inférieure à celle des hommes.

Dès la naissance (parfois même avant), elles sont discriminées. Petites, elles sont souvent négligées, d'où un taux de mortalité supérieur à celui des garçons entre 0 et 6 ans. Leur pourcentage de scolarisation est nettement inférieur à celui des garçons, car elles doivent souvent suppléer leurs mères dans l'entretien de la maison et la garde des frères et sœurs plus petits. Apprendre ne leur sert à rien, et, en plus, cela pourrait leur donner des idées..... Puis elles sont mariées, souvent contre leur gré, parfois très jeunes, et alors dépendent entièrement de leur belle famille [j'ai l'habitude de parler de la « famille adverse »]. La belle-mère règne à l'intérieur de la maison et (mal)traite ses belles-filles comme des servantes.

Problèmes de dot, problème de la préférence mâle, etc, la cruauté sociale peut aller jusqu'à leur meurtre ou leur suicide.

La femme est à la fois un objet du plaisir du mari, une bête de somme, quelqu'un qui doit s'effacer devant les hommes et sa belle famille.... avant qu'elle ne reproduise le même modèle, une fois arrivée à la condition de belle mère !

Pourtant des femmes parviennent à relever la tête et trouvent le courage d'affronter un environnement qui leur est nettement défavorable. De telles histoires ne doivent pas être si fréquentes que l'on trouve leur récit dans la presse indienne ! Toutefois la condition de la femme est un sujet qui progresse, certes trop lentement, dans la société indienne ; il n'est que de voir la réaction indignée de l'opinion lorsqu'éclate une affaire de viol, et il y en a presque tous les jours relatées dans les journaux. Autrefois, c'était si banal, si entré dans les mœurs, que personne ne prenait conscience du prix du corps féminin.

Voici le portrait de deux de ces femmes qui ont osé, pour le bien de leur famille, prendre la place de leur mari dans l'exploitation familiale.

Leelabai, agricultrice, village de Yavattam, Maharashtra (Etat de Bombay)

Leelabai et son mari Ashanna ont une ferme dans un district de cet Etat. Ils ont 63 et 67 ans aujourd'hui. C'est Leelabai qui a la haute main sur l'exploitation agricole, lui sur un cheptel d'une quinzaine de vaches et buffles qui rapportent peu, mais occupe beaucoup.

Elle est l'agricultrice, situation totalement inhabituelle dans un pays où seul l'homme peut avoir le titre d'agriculteur. C'est donc à lui que reviennent les félicitations pour les rendements records de coton ou de soja. Elle laisse dire, mais c'est à elle seule qu'en revient le mérite !

Dès leur mariage, elle a profité du fait que son mari était moins entreprenant qu'elle et n'avait pas de goût prononcé pour l'agriculture. Sur elle reposait aussi la responsabilité de l'éducation de leurs enfants.

Elle a donc pris la place de son mari, non pas dans les champs puisque de toutes façons c'est la place des femmes d'y travailler toute la journée, mais pour diriger l'exploitation, décider du type de culture, où et quand. Elle a investi au bon moment, choisi de faire les cultures les plus appropriées sur leur terre, alliant des cultures vivrières comme le riz avec des cultures de profit comme le coton ou le soja.

Le couple vit bien, les enfants ont terminé leurs études et ont un travail pas dans l'agriculture.

Le Maharashtra est connu comme l'Etat de l'Inde qui déplore le plus de suicides de fermiers (près de 3800 en 2012), car ils n'ont pas su prendre le virage d'une agriculture raisonnée, au contraire l'excès de pesticides, engrais, surexploitation de l'eau font que les dépenses d'exploitation sont toujours plus grandes alors que les rendements plafonnent, avec le résultat que le profit diminue. Et l'éducation de l'homme n'est pas faite pour lui apprendre à affronter les difficultés, d'où ce refuge dans le suicide.

Umadevi, « entrepreneur » agricole, village de Udayanpatti, Tamil Nadu

Umadevi et ses compagnes villageoises commencent chaque journée à 4h du matin, elles traient leurs vaches, le lait étant vendu à une coopérative laitière, puis elles rentrent chez elles et préparent leurs enfants pour être à l'heure à l'école. Elles retournent alors dans les champs pour la journée. Elles se sont constituées en groupe d'entre-aide (S.H.G.), vont travailler chez l'une ou l'autre, à tour de rôle, ce qui résout en même temps le problème de main d'œuvre.

Ce ne sont pas pour autant des journalières agricoles, ce sont des « entrepreneurs » qui assurent la direction et le travail de l'exploitation familiale, ainsi que l'éducation des enfants.

Les maris ? Le plus souvent, ils sont absents. Lassés de trimer dans leurs champs, à la merci des accidents météorologiques, non formés et peu habitués à affronter les difficultés, ils ont migré vers les villes proches pour trouver un travail de journalier, de « coolie » comme on dit ici, ou bien ils passent leurs journées à jouer et boire, se souciant peu de leur famille.

Leurs femmes ne voulaient pas laisser les champs non cultivés. Pour autant, leur émancipation ne s'est pas faite facilement, elles ont dû affronter l'hostilité du mari et de la famille. L'une d'elles raconte : « J'ai été battue, on me disait que ma seule place était à la cuisine. Quand j'ai enfin pu convaincre la famille que je pouvais apporter un complément de revenu [en fait le fruit de leur travail est souvent le seul revenu de la famille], alors celle-ci a accepté avec réticence de me confier la conduite de l'exploitation ».

Sur leurs lopins de quelques acres [1 acre = 0,43 hectare], elles cultivent des légumes, tomates, aubergines, plus rentables que le riz et ne nécessitant pas l'emploi de machines agricoles, elles font du vermi-compost pour améliorer les sols, l'excédent étant vendu aux autres exploitants. Pour être totalement autosuffisante en lait, viande et pouvoir vendre les petits, chacune entretient un cheptel de quelques vaches, bufflonnes et chèvres. Elles profitent des avantages financiers accordés par le Gouvernement aux S.H.G., mettent en commun leurs économies et décident ensemble de leur utilisation.

Leur grande fierté est que, non seulement elles sont capables de pourvoir aux revenus de la famille et sont mieux reconnues en tant que femmes, mais aussi elles assurent de bonnes études à leurs enfants, avec l'espoir d'un avenir plus facile pour eux.

*Pour nous aider: parrainer un enfant, acheter notre artisanat.
Pensez à nous pour vos cadeaux, pour cela adressez-vous à votre Comité le plus proche.
Un temps partagé nous est aussi précieux que votre soutien financier. D'avance nous vous remercions.*

| | |
|------------------|---|
| FRANCE: | Tout courrier doit être adressé à : Association d'aide au Volontariat à Pondichéry, Inde. |
| 1) Le Vésinet | : Présidente: Liliane Baud Tel. 01 30 71 46 32 Adresse: 3, Avenue des Pages, 78110 Le Vésinet Expo-ventes: 111, Boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet Jeudi 9-12h et 14.30-17h |
| 2) Toulouse | : Président : François de Thélin Tél. volontariat.toulouse@gmail.com Adresse: B.P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6. CCP: 1596-49Y Toulouse Expo-ventes : 97 rue des 36-ponts, 31400, Toulouse Lundi-vendredi de 15 à 18h30 Tél. 05 61 25 15 37 |
| 3) Lyon | : Président : Jean Fara, Tél. 04 78 59 88 40 ly.volontariat@gmail.com Adresse: 9 Rue Longchamps 69100 Villeurbanne. Expo: A. Marcouyre Tél. 04 78 89 99 11, L. Del Signore Tél. 04 78 93 40 25 |
| 4) Paris | : Présidente: Monique Faucherre Tél. 01 45 32 31 29 volontariat.paris@gmail.com Expo-ventes: 40 rue de Cronstadt, 75015, Paris, Mardi-Samedi de 11 à 18h30 |
| 5) Montauban | : Président: Dr. François Tirouvanziam, Tél. 05 63 64 58 41 Adresse: 1131 Chemin Proats, 82230 Léojac. |
| 6) Ariège | : Présidente: Lalitha Paul, Tél. 05 61 67 50 79 Adresse: Maison des associations, 7bis, rue Saint-Vincent, 09100 Pamiers |
| 7) Bordeaux | Présidente: Géraldine Ratiney, Tél. 05 56 57 68 73 e-mail: geraldine.ratiney@gmail.com Adresse: 6 rue du Maréchal-Joffre, 33000 Bordeaux |
| 8) Marseille | Présidente: Marie Charlotte Delhumeau, Tél. 04 42 03 20 08, e-mail: volontariatinde@yahoo.fr Adresse: 23, boulevard Bouge, 13013 Marseille |
| 9) La Réunion | Présidente: Saroja Dévi Mounichy, e-mail: e_quemper79@hotmail.com Adresse: 57, Chemin Commins - Apt 5B-97417, La Montagne |
| DONS/PARRAINAGES | Soutenir un enfant (à partir de 22 euros/mois) ou un programme (don mensuel ou ponctuel libre) Par chèque bancaire ou postal ou virement automatique à votre association locale Libellé «Aide au Volontariat en Inde» |

| | |
|---------------------------------------|--|
| BELGIQUE : | Comité "AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE" antennes à Liège, Bruxelles et Louvain-la-Neuve Présidente: Dominique Marlière, rue Mont-Blanc 55, 1060 BRUXELLES Tél. 02/538.20.69 Site Internet: www.avi-shanti.be (toutes activités de l'asbl) |
| DONS : | Compte BE88 0000 1968 5441 de l'Aide au Volontariat en Inde (Code BIC : BPOTBEB1) Jean-Claude Nissen, Av. Centremont, 11-1300 WAVRE |
| PARRAINAGES : | Soutenir un enfant (à partir de 22 euros/mois) ou un programme (don mensuel libre) Compte BE04 0010 5337 4631 de l'Aide au Volontariat en Inde (Code BIC : GEBABEBB) Abbé J. Magnée, Thier de la Fontaine, 67-4000 LIEGE Tél. 04/223 11 82, e-mail:magnee@isl.be Mr & Mme Bidoul, avenue Lambermont 15 1342 LIMELETTE, e-mail: jean.bidoul@scarlet.be Patricia Hengchen, Av. Du Kouter 13, 1160 BRUXELLES Tél. 02/660 93 56 |
| AIDE à la FORMATION PROFESSIONNELLE : | Versements aux compte et adresse des parrainages Mme José Miermans, rue E. Jeanne 69, 4420 SAINT-NICOLAS-lez-Liège Tél. 04/233.94.14 |
| ATELIER SHANTI : | <ul style="list-style-type: none">- à LIEGE, rue de Tilleur 54, 4420 SAINT-NICOLAS-lez-Liège (Derrière l'église Saint-Gilles de Liège) Tél. 0479/75 54 55. du Lundi au Jeudi de 14 h à 17 h 00 et sur rendez-vous Mme Dora Luthers, Quai Mativa 25B, 4020 LIEGE Tél. 04/342.07.13- à BRUXELLES, contacter Mme Marlière, adresse ci-dessus- à LOUVAIN-la-NEUVE, Place des Ondines 13, du Mardi au Samedi, de 14h à 18h et sur rendez-vous Mme Hélène Remy Tél. 010/450644 et Mme Catherine Baveye Tél. 010/450619 |

Les versements d'au moins 40 Euros par an (dons, parrainages & aide à la form. prof.) bénéficient de l'exonération fiscale.

LE JOURNAL DU VOLONTARIAT EST EGALEMENT ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET
FAITES LE CONNAITRE AUTOUR DE VOUS